



Message de l'évêque aux diocésains

J'ai appris avec consternation et tristesse la mise en examen en région parisienne du père François-Xavier, vicaire à Ruffec, pour atteinte sexuelle sur mineur. Il a été placé sous contrôle judiciaire dans l'attente des suites qui seront données.

Je veux d'abord penser au jeune qui a témoigné et à l'épreuve qui est la sienne. Je veux lui dire ma prière, mon soutien et ma compassion. Je pense aussi à sa famille et comprends leur colère. Je partage leur douleur.

Je sais aussi combien cette annonce sera éprouvante pour vous catholiques de Charente, et vous qui avez accueilli François-Xavier comme vicaire en septembre. Je pense également aux prêtres et diacres du diocèse ainsi que tous ceux qui ont pu accompagner François-Xavier ou travailler avec lui. A chacun, je veux dire ma proximité et ma disponibilité au cœur de cette épreuve.

J'ai immédiatement pris des mesures conservatoires canoniques en attendant la fin de la procédure tant civile que canonique, en retirant à François-Xavier tout ministère sacerdotal.

En tenant à la fois au respect du principe de la présomption d'innocence et à notre désir de servir la vérité?, j'invite toutes les personnes qui le souhaiteraient à s'adresser à la justice. Je redis la pleine coopération du diocèse avec l'institution judiciaire.

Que le Seigneur victorieux de tout mal nous console et nous affermisse dans l'espérance, en nous aidant à traverser cette épreuve douloureuse.

Mgr Hervé GOSSELIN, évêque du diocèse d'Angoulême
Le 21 octobre 2023

Communique-aux-diocesains-Octobre2023Télécharger
